



ACCIDENT exposant au sang (AES) ou aux liquides biologiques

Conduite à tenir

1 Premiers gestes en urgence

SI PIQÛRE OU COUPURE-PEAU LESEE

- Ne jamais faire saigner
- Nettoyer immédiatement à l'eau et au savon doux
- Rincer abondamment
- Réaliser l'antiseptie par trempage au moins 5 min dans le Dakin ou de l'alcool à 70°

SI PROJECTION SUR LES MUQUEUSES (OEIL)

- Rincer abondamment à l'eau courante ou au sérum physiologique au moins 5 min

2 Contacter le référent médical AES ou les urgences dans les plus brefs délais (- de 4 heures)

- Evaluer le risque infectieux
- Débuter une éventuelle chimio prophylaxie
- Demander au patient source son accord pour pratiquer les sérologies VIH, VHB, VHC

3 Déclarer l'accident de travail

DANS LES 24 H :

- L'employé à son employeur

DANS LES 48 H :

- L'employeur à la CGSS + joindre CMI
- Le praticien libéral à son assureur

4 Suivi clinique et sérologique de la victime

5 Analyse des causes de l'accident et mise en place des actions correctives et préventives

CENTRE HOSPITALIER LE PLUS PROCHE :

Nom et coordonnées :